

# Ruanda-Urundi

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 877/A.I.

Nr

KIGALI

le 9 avril 1948.

den

Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
*In het antwoord vermelden: nummer en datum*

Réponse au n° 289/A.I.

*Antwoord op n°*

du 1er avril 1948  
van

ANNEXE  
*Bijlage*

OBJET:  
VOORWERP:

I n a m a .-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre émarginée. J'ai lu avec grand intérêt le procès-verbal de la réunion des notables à Ruhengeri le 30 - 3 - 1948.

Je compte sur votre esprit d'initiative pour que les Conseils de chefferie revêtent la même vitalité.-

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,



Monsieur l'Administrateur Territorial

à

RUHENGERRI .-

Ruhengeri



12597

481/A.I.  
v6-4-48



PROCES VERBAL DE LA REUNION GENERALE DES NOTABLES TENUE LE 30-3-48

Assistent à cette réunion: Messieurs Lens, Agronome  
Willems, Agent Terr. Princ.  
Nys, Agt, Terr.  
Antonissen, A.T.

ainsi que tous les chefs et sous-chefs, sauf: les sous-chefs Kanakintama, Karamuheto, Zimurinda et Ruhonyo, qui se sont absentés sans motif.

Les points suivants ont été traités:

Agriculture

1° suite à la lettre de Monsieur le Gouverneur, les notables sont avertis qu'ils doivent veiller à l'élimination des pois à grains noirs (veiller à ce que les indigènes ne les resèment plus)

2°

lutte anti-érosive: dans chacune des provinces du Buhoma-Buhanga et Kibali-Buberuka, quatre sous-chefs intelligents et actifs sont désignés pour s'occuper entièrement (sous la surveillance de Messieurs Nys pour le Kibali-Buberuka, et Rheinhard pour le Buhoma Buhanga) de la lutte anti-érosive dans leur sous-chefferies respectives; ils recevront incessamment le matériel nécessaire.

Pour les autres provinces: on en désigne deux.

Buhoma-Buhanga: Ruvugayimikore, Kamufuzi, Rwabulindi et Buhirike

Kibali-Buberuka: Kalera, Kanakintama, Sempabwa et Baganura

Mulera: Rwabukambisa et Kabano

Bisalinkumi: Gumira et Suzigamanzi

Rwabukamba: Kalekezi et Sezikeye

Bisanaza: Rubambana et Karema

Une fois formés, ces sous-chefs initieront à leur tour les sous-chefs voisins, et ainsi de suite.

Affaires économiques

1° régulièrement les prix des vivres payés par les commerçants de la place seront communiqués aux chefs, qui les transmettront à leurs sous-chefs afin de documenter les vendeurs sur les cours pratiqués.

2° la vente du froment n'est plus soumise au régime des licences d'achat

3° les hangars peaux du Buberuka, de Gatonde et de Kagogo doivent être reconstruits.

Justice

la traduction kinyarwanda du résumé des affaires les plus intéressantes, publiées par le Bulletin de la Jurisprudence des Trib. du R-U, est communiquée aux chefs, à titre documentaire.

Administration

1° des remarques ont dû être formulées concernant le fonctionnement des inama dans les sous-chefferies. Trop souvent les sous-chefs le considèrent comme une simple transmission des ordres reçus.

Les principes des fonctions des inama sont expliqués, il doivent présider et diriger de la sorte que ces inama deviennent de véritables conseils municipaux.

2° tenues des registres, à surveiller par les chefs et sous-chefs qui trop souvent confient ce travail à des clercs non formés.

3° les camps de Mburabuture, Gatonde, Kidahe et Imbege, doivent être remis en état.

4° les propositions ou décisions les plus intéressantes des inama des provinces sont communiquées depuis le mois de février à tous les chefs.

Sociologie

afin d'aider une saine évolution de la différenciation des classes sociales et la formation d'un groupe d'artisans, de même que d'améliorer les conditions d'habitation, les notables sont invités à tâcher de constituer, chacun dans sa province, un groupe d'artisans qualifiés pour la fabrication de briques et tuiles et de fabriquer dès l'arrivée de la saison sèche, un premier lot de 10.000 briques: tâcher de trouver également

des charpentiers qualifiés qui pourraient travailler pour leur compte personnel et fabriquer portes et fenêtres ainsi qu'un mobilier rudimentaire.

Hygiène

les chefs intéressés doivent faire approvisionner les matériaux nécessaires pour capter les sources de Murambi, Muramba, G tonde et Janj régions où sévit la dysentérie d'une façon endémique.

Ruhengeri, le 30 mars 1948

L'Administrateur Territorial  
Antonissen W.

